



Rapport annuel

AF 2014-2015

Regardez le beau côté des choses et non le plus sombre.

(Lord Robert Stephenson Smyth Baden-Powell of Gilwell)

Les scouts du district des Trois-Rives inc.

Tél +613-741-3366

123, avenue Beechwood
Ottawa (Ontario)
K1M 1L5

www.ScoutsdesTrois-Rives.ca
DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Table des matières

À nos membres	1
Sommaire financier	4
États financiers	6
Notes pour les états financiers	7
Rapport de l'auditeur externe	8
Informations de contact	9
Informations sur l'organisme	10

La plus grande priorité du Mouvement scout en ce moment est d'augmenter le nombre de jeunes participants aux activités des unités. Pour y arriver, il fallait simplifier la gouvernance.

7 septembre 2011
Première rencontre du comité de transition composé des trois « anciens » districts

8 février 2012
Refonte des districts

1 septembre 2012
Début de l'exploitation du district des Trois-Rives

23 septembre 2012
Assemblée générale constituante (comité de transition de trois personnes de chacun des « anciens » districts)

3 octobre 2012
Première rencontre du conseil d'administration provisoire

17 février 2015
Certificat de constitution émis

À nos membres

Faits marquants

Le 8 février 2012, l'Association des scouts du Canada a émis par voie de résolution un mandat aux Scouts du district des Trois-Rives pour gérer le scoutisme francophone dans l'ouest du Québec, l'est de l'Ontario et le sud de l'Ontario. Du même coup ont été abolis les « anciens » district de l'Outaouais, de l'est de l'Ontario et de Toronto. Cette action avait été annoncé avec près de trois ans de pré-avis.

Afin d'activer le nouveau district, les « anciens » districts avaient chacun nommé en 2011 trois représentants qui ont constitué une assemblée générale provisoire à partir de laquelle quatre administrateurs ont été choisis. Le conseil d'administration provisoire a structuré les activités du « nouveau » district en commençant par la nomination d'un commissaire, suivi de près d'un concours pour nommer le « nouveau » district. Le « nouveau » district a pris charge des activités scoutées de son territoire dès la rentrée de septembre 2012.

Après plus de deux ans d'efforts surtout marqués par des délais dans l'obtention d'une licence pour l'utilisation du mot « scout » dans la raison sociale, le conseil d'administration provisoire a obtenu de Corporations Canada un certificat de constitution en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*. Le District a donc 18 mois à compter du 17 février 2015 pour tenir sa première assemblée générale des membres.

Faits financiers saillants

La situation financière de l'organisme est bonne tout en demeurant sujette aux aléas de variation du membership. L'actif net non affecté (que certains appellent « surplus accumulé ») se situe à un peu plus de trois mois des dépenses annuelles. La cible de gestion est toujours de maintenir cet indicateur au minimum à trois mois.

Le ratio des liquidité demeure fort mais il est biaisé par l'actif affecté aux activités du Sud-ouest du District — en quelque sorte des fonds dont le District est fiduciaire.

Même en tenant compte de l'actif affecté (dont les liquidités correspondantes ne sont pas disponibles à des fins d'exploitation), le ration de liquidité demeure solide. Considérant les fortes variations de trésorerie en début d'exercice, alors que les sorties sont beaucoup plus élevées que les rentrées de liquidités, le présent niveau de liquidité est adéquat pour les besoins de l'organisme.

Faits saillants d'exploitation

Le modèle de financement mis en place par le conseil d'administration est équilibré car il balance d'une part la répartition du fardeau financier par le biais de la cotisation du District, et d'autre part le principe d'utilisateur-payeur pour les services offerts par le District.

Par ailleurs, le Commissariat, organe principal de l'exploitation du District, a accompli des tâches importantes malgré le manque criant de ressources humaines. Entre autres, il a mis sur pied un solide programme de formation, harmonisé les règlements d'animation sur l'ensemble du territoire et vu au soutien de l'animation dans les groupes en priorisant les localités où il y avait plus besoin d'intervention. Il a également mis en place l'harmonisation de l'image de marque des scouts afin d'améliorer la reconnaissance visuelle du Mouvement.

Sous l'impulsion du bureau national, la vérification des antécédents judiciaires (VAJ) a été un priorité et plusieurs modèles de VAJ ont dû être mis en place pour traiter les diverses situations des bénévoles adultes de notre grand territoire.

Au niveau du bureau scout, des économies d'échelle ont été réalisées par le regroupement. Les deux points de service de la région de la capitale nationale ont été maintenus et un protocole de service a été conclu avec la société Scogestion (1982) inc. afin d'assurer la tenue de livres, l'administration de la paye et l'entretien du siège social de la société. Ces arrangements ont également permis au district de se détacher de toute obligation financière concernant les propriétés physiques des « anciens districts », propriétés qui sont demeurées dans leurs corporations respectives dont les vocations ont été recentrées sur la gestion de leurs patrimoines respectifs. Cependant,

afin de maintenir le service, le bureau scout continue de gérer les réservations des camps ou bases demeurés dans les « anciennes » corporations.

Perspectives

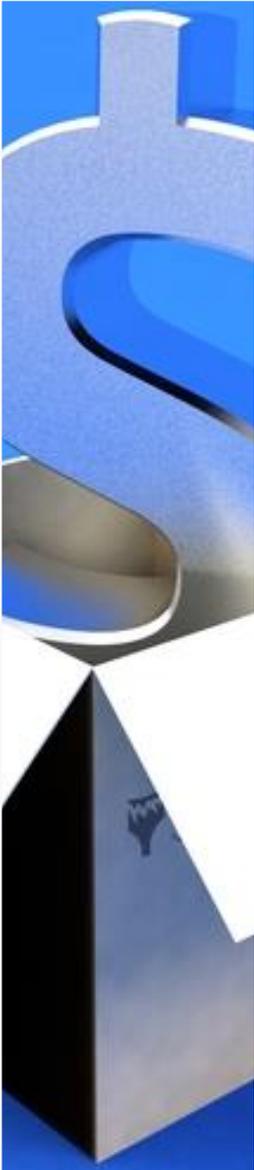
Le budget de l'exercice 2015-2016 prévoit un équilibre des produits et des charges. Les projections sont basées sur le statut quo au niveau du nombre de membres cotisant. Il est évident que pour se payer d'autres services, il faut augmenter les revenus de façon récurrente. Le développement du membership est donc incontournable.

Le principal défi du prochain conseil d'administration sera donc de nommer un commissaire qui pourra mettre sur pied une équipe compétente qui rejoindra tous les groupes de notre immense territoire. Nous croyons que l'avenir du District est brillant.

Sylvain Dufour, ing., CPA, CMA
Président du conseil d'administration

Jean-Guy Cayouette
Commissaire

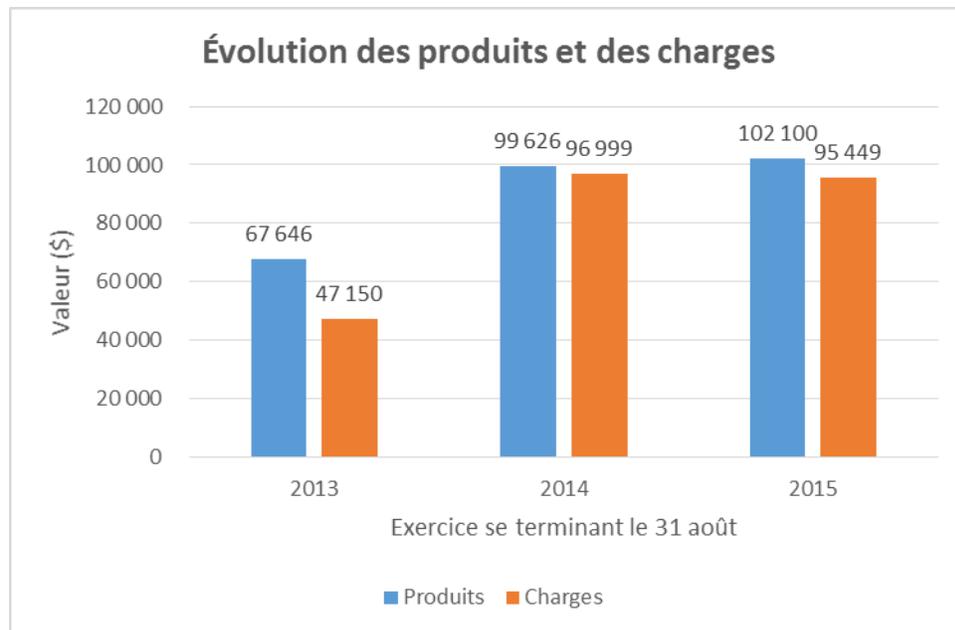
20 octobre 2015



L'année financière suit le cycle des activités scouts : du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante.

Sommaire financier

Les résultats des trois derniers exercices sont illustrés ci-dessous.



Le premier exercice correspond à l'année de transition de l'exploitation entre les trois anciens districts et le district des Trois-Rives. Une partie des revenus, notamment des calendriers scouts et plusieurs des sessions de formation, n'avait pas été rapatriée. L'ensemble des opérations est tombé sous le District à compter de l'exercice 2014.

L'excédent des produits sur les charges s'est situé entre 2 600 \$ et 6 651 \$, ou de 2.6% à 6.5% des produits. Généralement, on considère qu'un écart de 5% du budget (toujours prévu en équilibre dans un organisme à but non lucratif) est une bonne performance.

L'actif net non affecté s'élève à un peu moins de 30 000 \$ ou un peu plus de trois mois d'exploitation. Ceci signifie que le District bénéficie de cette période de temps pour ajuster ses dépenses (charges) suite à un changement majeur dans ses revenus (produits). C'est une position financière que recommande tous les experts en gestion.

La note 19 aux états financiers présente les charges par fonction. On constate que certaines charges ont des produits spécifiques correspondant, nommément :

	Activités pour jeunes	Activités pour adultes
Produits	7 721	12 151
Charges	13 239	17 882

Les charges fonctionnelles comprennent la distribution des salaires des employées qui oeuvrent à la réalisation de ces activités. Ce sont donc les cotisations payées par les membres qui subventionnent la majeure partie du coût des activités du District.

États financiers

Voir le document séparé déposé à l'Assemblée générale. Voir également la déclaration à la page suivante.

Attestation de la direction

À tous les membres :

Les dirigeants et la direction générale des Scouts du district des Trois-Rives inc. assument la responsabilité des états financiers, lesquels ont été examinés et approuvés par le conseil d'administration de l'organisme. Ces états financiers, qui comprennent des chiffres que les dirigeants ont appréciés en se fondant sur leur expérience et leur jugement, ont été préparés comme il se doit en fonction d'un seuil raisonnable d'importance relative et sont conformes aux principes comptables généralement reconnus. Les dirigeants des Scouts du district des Trois-Rives s'appuient sur des méthodes et un système de contrôle financier simples qui garantissent, d'une manière raisonnable, la fiabilité des données financières, la protection des biens et l'efficacité des activités. Le trésorier est chargé de procéder à l'examen périodique des transactions. C'est au conseil d'administration qu'il incombe de s'assurer que la direction générale assume ses responsabilités en matière de communication de l'information financière et de contrôle interne. Il remplit cette fonction, qui comporte, entre autres, l'examen et l'approbation des états financiers. Étant donné sa modeste taille, l'organisme des Scouts du district des Trois-Rives n'a pas d'auditeur externe. Nous avons compilé nous-mêmes l'état de la situation financière au 31 août 2015, de même que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie.

Le président et trésorier du conseil d'administration,

La directrice générale,

Sylvain Dufour

Johée Deslauriers

Ottawa, Ontario

Le 15 octobre 2015

Dispense d'expert-comptable externe

Le cadre juridique qui s'applique aux organismes n'ayant pas recours à la sollicitation, tel les Scouts du district des Trois-Rives, prévoit qu'en deçà de 1 million de dollars de revenu brut annuel une mission d'examen menée par un expert-comptable doit avoir lieu. La Loi (article 182(1)) offre la possibilité d'une dispense de la mission d'examen, de même qu'elle offre également la possibilité de faire un mission d'audit (article 188(2)). Il est impossible de confier simplement une mission de compilation (dite aussi « d'avis au lecteur ») à un expert-comptable — c'est le niveau d'intervention que la plupart des membres ont déjà vu dans les « anciens » districts qui n'étaient pas soumis à la même réglementation.

Le conseil d'administration a jugé préférable de se prévaloir de la dispense parce que, premièrement, les revenus sont de loin inférieurs à la limite réglementaire, et deuxièmement, le coût d'une mission d'examen dépasse considérablement les avantages et l'assurance qu'on pourrait en retirer.

L'Assemblée générale des membres sera appelée à se prononcer par voie de résolution sur la dispense future. La dispense doit être adoptée de façon unanime.

Le conseil d'administration

Sylvain Dufour

Président et trésorier

Tél +819-775-5857

Télécopie +613-741-2624

President@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Jean-Guy Cayouette

Commissaire

Tél +519-855-6015

Télécopie +613-741-2624

Commissaire@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Jacques Dagenais

Vice-président

Tél +613-719-9584

Télécopie +613-741-2624

Jacques@DagenaisInspections.com

Denis Cadieux

Administrateur

Tél +613-791-8166

Télécopie +613-741-2624

DCadieux@MazerolleLemay.com

Le bureau scout

Johée Deslauriers

Directrice-générale

Tél +613-741-3366

Télécopie +613-741-2624

DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Les adjoints du commissaire

Kim Bornais

Commissaire-adjointe (jeunes)

Tél +519-855-6015

Télécopie +613-741-2624

KBornais@Hotmail.com

Stéphane Dubois

Commissaire-adjoint (adultes)

Tél +519-855-6015

Télécopie +613-741-2624

Pyrrhos@Hotmail.com

Anick Plouffe

Commissaire-adjointe (groupes)

Tél +519-855-6015

Télécopie +613-741-2624

APBaloo@Videotron.ca

Vacant

Commissaire-adjoint (Communications)

Tél +

Télécopie +613-741-2624

DG@ScoutsdesTrois-Rives.ca

Contactez-nous

Les scouts du district des Trois-Rives inc.

123, avenue Beechwood

Ottawa (Ontario)

K1M 1L5

Tél +613-741-3366

Télécopie +613-741-2624

www.ScoutsdesTrois-Rives.ca